

De la confusion à l'impuissance

Un gendarme donne un cours de circulation routière dans une classe vaudoise. Le professeur est prié d'y assister. D'habitude ce n'était pas nécessaire, mais comme l'année précédente on a déploré des incidents disciplinaires, il a été décidé que le maître demeurerait dans la salle pour, comme on dit, «faire la police»... Au milieu du cours, le gendarme signale aux enfants que le professeur sortira s'ils veulent se confier... A quel sujet? Ont-ils des infractions routières à confesser ou des problèmes intimes? Ce n'est pas clair... Les élèves sourient, ils n'ont pas de secrets, le maître est autorisé à rester.

Les rôles sociaux se croisent et se confondent. Le gendarme donne un cours, l'enseignant se mue en policier. Ce dernier joue aussi parfois au papa, à la maman, au psychothérapeute. Il apparaît soudain que les gendarmes aspirent à remplir ces fonctions. Ce chassé-croisé amuse sur le moment, il peut aussi tourner...

Dans le journal, le colonel Denis Froidjeaux, à la suite de son maître, le généralissime Keckeis, nous informe que l'armée doit «produire de la sécurité». Sur une chaîne de télévision française, une dame s'exclame: «Ségolène présidente! Nous les Français, nous avons besoin d'une mère qui s'occupe de nous!» Puis, sur la même chaîne, on voit des parachutistes de la Légion qu'on instruit à des tâches d'assistance humanitaire... C'est beau, la polyvalence! Chacun est appelé à endosser un rôle qui n'est pas le sien. Certains s'en vantent, d'autres s'en plaignent. Des sol-

ent, d'autres s'en épragent. Des sondats de la paix, des officiers industriels, des gendarmes psychologues,

Aspects de la vie vaudoise

Paysanne au XX^e siècle

(fin) Née en 1869 à Orbe de parents commerçants, Augusta Gillabert-Randin épouse un paysan broyard et développe alors de nombreuses activités: d'abord dans le cadre de sa famille et de l'exploitation, puis comme collaboratrice pour des revues agricoles comme *Le Sillon romand*; de plus, elle est l'instigatrice, en 1918, de la première association de paysannes de Suisse, celle des productrices de Mouzon et environs, puis deviendra la présidente fondatrice de l'Association des paysannes vaudoises. Son parcours sert de fil rouge à une exposition consacrée aux paysannes en Suisse romande au XX^e siècle, à découvrir à la Bibliothèque publique d'Yverdon-les-Bains jusqu'au 17 mars prochain.

[Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30 (ve 19h), mardi et vendredi de 10h à 12h, samedi de 9h30 à

11h30]

L'art du découpage à Prangins

(fm) Né en Chine, l'art du découpage sur papier a véritablement commencé en Europe au XVIII^e siècle, notamment avec la tendance du portrait «à la silhouette». Grâce entre autres à Johann Jakob Hauswirth et à son élève Louis Saugy, cet art à la fois subtil et naïf éclôt un siècle plus tard en Suisse, et plus précisément dans la région du Pays-d'Enhaut où il est encore pratiqué par de nombreux

des enseignants papas, sans oublier les pères copains, les top modèles philosophes, les pasteurs consultants, les journalistes conseillers de MM. Bush et Poutine: nul n'envisage de rester à sa place!

Nous n'avons rien contre le fait qu'une personne assume plusieurs rôles. On peut être plombier, père de famille et président d'un club de football; ces activités ne s'excluent pas. On peut en mener plusieurs de front du moment qu'on en connaît les fins et les règles.

Les ennuis commencent dès qu'on s'adonne à une activité selon des modalités qui lui sont étrangères. Cette déviance est fréquente dans les tâches de commandement. Une famille ou une unité militaire demandent à être dirigées. Seulement on ne commande pas dans une famille comme dans un bataillon parce que ces deux communautés n'ont pas le même but. Entre les types de commandement existe une analogie. Ils ne se ressemblent pas parfaitement mais ne diffèrent pas absolument. Souvent, on interprète l'analogie, de façon erronée, comme une similitude. Dès qu'une activité se révèle féconde, celle de l'entreprise privée par exemple, on se figure qu'il faut imposer les principes de son succès à toutes les autres.

Il arrive aussi qu'un manque traude toute la société. Beaucoup de gens se disent victimes de mauvaises hostilités, harcelés par un système inhumaïn, blessés par des «agressions». Ils réclament un «soutien psychologique». Pour le moindre bobo, on met sur pied des «cellules de crise»; les psychologues débarquent sur les théâtres d'opérations. Un modèle d'assistance confinant au maternage tend à se répandre partout.

Un pionnier ou un pompier ne peuvent prétendre au titre de « grand professionnel » s'ils ne sont pas également versés dans la « communication ».

L'invasion « psy » dénature certaines professions, l'enseignement entre autres. L'aspect relationnel y est tellement cultivé, la fixation sur les émotions si envahissante, que la transmission des connaissances dans le respect de la vérité devient une tâche accessoire.

Il est possible que ce phénomène provienne d'un déséquilibre affectant les rôles primordiaux, la maternité et la paternité. La mère tend à repousser le père dans les marges, voire à faire de lui une seconde mère, cette confusion culminant dans la soi-disant « famille homoparentale ». On affirme l'égalité des rôles ; ils finissent donc par se ressembler jusqu'à ce que l'un engloutisse l'autre.

Autrefois, le chef était assimilé au père (le roi, père de ses sujets ; les pères de la patrie ; le petit père des peuples), avec un risque de paternalisme (dans l'entreprise notamment). Aujourd'hui, la mère veut sa revanche et s'apprête à dominer.

Notre époque aime parler en termes de « problèmes à résoudre ». Elle exige des solutions immédiates, générales et définitives. Elle ne tient pas compte des circonstances, ni locales ni historiques ; elle méprise l'expérience accumulée par les communautés et leurs membres. Elle préfère raser tout, recommencer à zéro et imposer des modèles préfabriqués. L'entreprise privée réussit ? Les institutions doivent apprendre à se vendre ! Les gens souffrent ? Mettons des psychologues à tous les coins de rue et apprenons à communiquer !

Ces procédés sont nocifs. Ils ôtent aux communautés intermédiaires la responsabilité de ce qui les regarde; ils dévalorisent les efforts déjà entrepris; ils méprisent les personnes soupçonnées d'être lentes, rétives au changement, inertes. Celles-ci cessaient de prendre leur sort en main et se plient aux modèles proposés par les technocrates; en fin de compte, elles

Au lieu de subir des modèles, nous préférions approfondir et méditer la mission spécifique à chaque institution. A l'école, pour parler de ce que nous connaissons, il faut s'obstiner à apprendre aux enfants à lire, écrire et compter, à tous les degrés de maîtrise que ces activités supposent, quelles que soient les pressions exercées sur le corps enseignant pour qu'il fasse autre chose (de l'éveil, de l'accompagnement, de la sensibilisation, de la morale sexuelle ou écologique, de l'initiation à la citoyenneté, etc.) Plus le délitement social semble s'accélérer, plus il faut se cramponner à la mission de base, en faisant fond sur les enseignants tels qu'ils existent réellement, non comme les réformateurs entendent les façonnez, en considérant que les enfants grandissent dans un milieu historique et géographique donné, qui on ne saurait « réinventer ». L'école n'a pas avantage à remplacer les parents ; si la famille est affaiblie, c'est elle qu'il faut renforcer.

Le bien commun ne gagne rien à la confusion des rôles, mais profite du souci assumé par chaque communauté intermédiaire de réaliser pleinement sa fin propre.

Au-dessus

conférence de
fédéral Moritz
faire un compro-
de respecter l'

de respecter un consensus», et ce «malgré l'approche des élections fédérales.»

Sauvons cette critique ouverte des partis et du système électoral, reconnu comme un facteur de division nuisant à la poursuite du bien commun. Le pouvoir exécutif fédéral, de même que la plupart des gouvernements des cantons suisses, possède plusieurs traits d'une vraie autorité politique. Etant collégial, il réunit sept membres issus des principaux partis suisses: l'immense majorité des citoyens s'y trouve donc représentée, même si les partis représentent mal les forces réelles du territoire et qu'une décision par consensus n'est pas l'équivalent d'une synthèse d'intérêts divergents. Le Conseil fédéral reste au-dessus des partis (du moins jusqu'à récemment), ce qui empêche que des factions antagonistes ne s'oppriment à tour de rôle. Enfin ses membres ne sont pas élus par les masses, et l'usage (certes remis en cause dernièrement) veut qu'ils restent au pouvoir presque aussi longtemps qu'ils le souhaitent: leur réélection ne dépend pas du caprice des foules. A la fois uni et rassembleur, stable et relativement insensible à l'audimat, le Conseil fédéral a l'avantage d'être peu démocratique. Nous sommes reconnaissants à M. Leuenberger de vouloir que cette situation perdure.

Ces procédés sont nocifs. Ils ôtent aux communautés intermédiaires la responsabilité de ce qui les regarde; ils dévalorisent les efforts déjà entrepris; ils méprisent les personnes soupçonnées d'être lentes, rétives au changement, inertes. Celles-ci cessaient de prendre leur sort en main et se plient aux modèles proposés par les technocrates; en fin de compte, elles

Au lieu de subir des modèles, nous préférions approfondir et méditer la mission spécifique à chaque institution. A l'école, pour parler de ce que nous connaissons, il faut s'obstiner à apprendre aux enfants à lire, écrire et compter, à tous les degrés de maîtrise que ces activités supposent, quelles que soient les pressions exercées sur le corps enseignant pour qu'il fasse autre chose (de l'éveil, de l'accompagnement, de la sensibilisation, de la morale sexuelle ou écologique, de l'initiation à la citoyenneté, etc.) Plus le délitement social semble s'accélérer, plus il faut se cramponner à la mission de base, en faisant fond sur les enseignants tels qu'ils existent réellement, non comme les réformateurs entendent les façonner, en considérant que les enfants grandissent dans un milieu historique et géographique donné, qu'on ne saurait « réinventer ». L'école n'a pas avantage à remplacer les parents ; si la famille est affaiblie, c'est elle qu'il faut renforcer.

Le bien commun ne gagne rien à la confusion des rôles, mais profite du souci assumé par chaque communauté intermédiaire de réaliser pleinement sa fin propre.

Où va la TSR?

C'est peu dire que la révolution hon-
groise d'octobre-novembre 1956 a secoué
l'Europe entière. Pour la première fois
peut-être, se sentant menacé, le régime to-
talitaire communiste jettait bas le masque
avec autant d'impudeur que de violence.
Un voile s'est alors déchiré. L'Occident a
commencé enfin à comprendre à quoi il
avait échappé et quelle était la réalité dans
laquelle vivait l'Europe de l'Est. Seul
l'avènement idéologique, en particulier
celui de l'intelligentsia française, pouvait
continuer à justifier un régime aussi basse-
ment cynique et inhumain.

Frank Bridel est l'un des seuls, dans un
excellent article¹, à avoir évoqué:
... cette sanglante intervention mili-
taire qui, en octobre-novembre 1956, a
permis à l'URSS de ruiner les espoirs de
la Hongrie en un allégement du colonia-
lisme soviétique. On rappelle que 170'000
réfugiés ont fui ce pays et qu'environ
147'000 d'entre eux ont été recueillis dans le
nôtre. Leurs survivants évoquent leurs
souvenirs avec émotion.

On parle moins [...] de la façon dont
les Suisses ont réagi à ces événements. Le
Comité international de la Croix-Rouge et
la Croix-Rouge suisse ont bien travaillé,
de même que le Service d'assistance de
l'armée, où œuvraient nombre de femmes
incorporées dans le Service complémentai-
re féminin. Ils ont été secondés par plu-
sieurs organisations civiles et d'innom-
brables bonnes volontés [...] Au cours des mois précédant la tragédie
de Budapest, la plupart des Suisses – à
l'exception des communistes – ont été de
ceux avec les opprimés qui tentaient de
recouvrir au moins une partie de leurs li-
berités. Les gens de chez nous s'identi-
fiaient à ceux de là-bas. Durant les
longues journées que dura l'affrontement
entre les chars blindés de l'Armée rouge et
la jeunesse hongroise, on se tenait les
pouces, suspendu à la radio. On affichait
partout des portraits d'Imre Nagy, le pré-
sident libérateur, puis du général Pal Ma-
lyter, qui dirigeait tant bien que mal la ré-
sistance armée. Ils furent nos héros, ayant
et après leur arrestation (suivie plus tard
de leur pendaison). L'accueil de leurs
compatriotes n'en fut que plus chaleu-
reux...

Ceux d'entre nous qui ont vécu cette
période se souviennent de l'extraordinaire
mobilisation de notre peuple – collectes
d'argent, de vêtements, de nourriture,
mise à disposition de logements, etc. Au
point que, cet automne, la communauté
hongroise en Suisse a organisé plusieurs
grands concerts, en souvenir de ces événe-
ments douloureux, sans doute aussi pour
exprimer sa reconnaissance à notre égard.

Or, et voici la question-clé: pouvez-
vous imaginer un instant que la TSR ait
consacré une soirée, non pas d'auto-satis-
faction, mais de simple rappel d'un passé
aussi lourd de conséquences pour l'avenir
de l'Europe et – accessoirement – aussi
positif sur la capacité d'accueil dont la
Suisse a fait preuve en cette circonstance?
Poser la question, c'est déjà y répondre!

Par contre, voici ce qu'est la vraie ré-
ponse – un véritable scandale, un réquisi-
toire, comme le montre Michel Bardet² – le
choix délibéré de salir une fois de plus
notre passé en rediffusant, le dimanche
soir 12 novembre 2006, sur sa deuxième
chaîne, l'émission de «Temps présent» du
6 mars 1997, sur la Suisse durant la Se-
conde Guerre mondiale.

¹ Frank Bridel: «Quand la Suisse vibrait pour l'héroïsme hongrois», *Entreprise Romande*, 10 novembre 2006.

² Michel Bardet: «L'honneur perdu de la TSR», *Entreprise Romande*, 20 novembre 2006.

Réactions à l'article sur la riposte israélienne contre le Hezbollah

Le conflit israélo-arabe est un sujet passionnel, comme l'ont montré les nombreux réactions, positives et négatives, à notre article intitulé «la défaite médiatique d'Israël» (*La Nation* n° 1797 du 10 novembre). Nous croyons utile de répondre brièvement à certaines critiques, dont aucune n'a d'ailleurs contesté le raisonnement central de notre article. Quelques lecteurs ont évoqué les souffrances des Arabes palestiniens comme pour réagir à ce qui leur semblait être une justification de l'ensemble de la politique israélienne. Or à aucun moment l'article n'a dit que toutes les actions d'Israël étaient justes: il n'abordait que le récent conflit au Liban

entre l'armée israélienne et le Hezbollah. Il s'agissait uniquement d'examiner deux accusations précises faites en Suisse à l'encontre de l'Etat hébreu, à savoir 1) que celui-ci avait «agressé» le Liban, ou alors 2) que sa réaction contre le Hezbollah avait été «disproportionnée».

En examinant les faits, nous avons montré qu'Israël ne pouvait pas être l'agresseur. Nous avons aussi rappelé que, dans le cas de la légitime défense, la proportion consiste à utiliser des moyens proportionnés au but que l'on veut atteindre, c'est-à-dire uniquement les moyens nécessaires à sa défense. L'article montrait qu'Israël avait apparemment respecté ce

Qui a écrit cela?

Si toute l'université devient fédérale, si la Confédération, par sa haute main sur les gymnases, influence les programmes de tous les degrés, elle n'en devra pas moins tenir compte des régions linguistiques. Elle polarisera les Suisses de même langue, qui s'opposeront aux autres. Ce découpage nous conduira peu à peu à la situation de la Belgique.

Les régions linguistiques en Suisse n'ont pas d'unité de culture. Les cinq cantons romands ont chacun leur manière d'être, de parler, de sentir. C'est bien pourquoi quatre d'entre eux ont créé une université.

Cet extrait de «Bientôt Belges» un article de Marcel Regamey paru dans *La Nation* du 3 février 1973, n'a été reconnu par aucun lecteur. Quoique les préoccupations exprimées restent d'actualité, la référence aux «cinq cantons romands» indi-

ment correct», si abondamment servi sur nos ondes. La leçon ne semble pas avoir servi. Faut-il souhaiter qu'elle se répète, au moment où se discutent les montants de la redevance et où pourraient se régler quelques comptes?

Mais au-delà de ces querelles politiques et revanchardes, il y a beaucoup plus grave. La TSR a-t-elle conscience des dégâts qu'elle commet avec de telles entorses à la stricte vérité? Se rend-elle compte du fossé qu'elle creuse ainsi entre les générations? Agir avec une telle légèreté est indigné d'une régie qui a l'obligation légale de l'impartialité. Elle séme le trouble à la crise des fonds en déshérence. Ici encore, cet individu a été blanchi d'office par la Cour de Strasbourg.

On s'est gaussé (un peu trop vite!) des Waldstätten qui, au XIII^e siècle, réusaient les juges étrangers à leurs vallées. Il semble que ces gens avaient un sens de leur dignité et de la dignité de leur communauté devenu bien rare aujourd'hui... JEAN-JACQUES RAPIN

Comment par hasard, la TV romande ne fit pas une émission spéciale pour dire qu'elle avait perdu. En revanche, M. Monnat, réalisateur du «Temps présent» incriminé, s'adressa à la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg, qui vient de rendre un verdict en sa faveur. [...] Je comprend dès lors la reprise de l'émission. Pourquoi la TSR se serait-elle gênée? La «liberté d'expression» prime tout. Elle autorise tout, puisqu'elle est devenue le critère suprême. D'ailleurs, «...le débat qui a suivi cette rediffusion n'en était pas un.» Avec un seul invité – Jean-François Bergier – le débat devenait «un alibi pour soutenir les thèses de M. Monnat et de la SSR...»

Nous abordons ainsi le fond du problème: de quel droit la TSR biaise-t-elle ainsi avec une présentation objective des événements? Les récentes votations fédérales montrent clairement que le peuple ne suit pas les mots d'ordre du «politique».

En revanche on peut parler de victoire médiatique. Certains lecteurs ont affirmé que l'Etat hébreu ne devait pas réagir à des «provocations» du Hezbollah. Nous pensons que, étant agressé, un Etat a le droit d'empêcher les attaques sur ses habitants et ne doit pas attendre d'avoir subi des pertes massives pour réagir.

Enfin quelques personnes nous ont fait observer que l'armée israélienne n'avait pas obtenu la victoire. En effet, et nous n'avons jamais prétendu cela. Simplement l'échec d'Israël ne fut pas dû à une victoire militaire du Hezbollah, car le cessez-le-feu fut imposé par des pressions américaines et internationales. L'issue de la bataille échappa à la décision des belligérants.

NICOLAS DE ARAUJO

En revanche on peut parler de victoire médiatique, dans la mesure où l'agresseur fut beaucoup moins condamné par l'opinion mondiale que ne le fut l'agressé. Ainsi, tandis qu'Israël devait protéger les civils des deux camps – à la fois ses habitants et ceux du Liban – sans faire de victimes, le Hezbollah a pu causer la mort, directement ou indirectement, de civils chez les deux populations sans encourir le même blâme. Cette vision absurde continue d'être répétée dans la presse et à la télévision. Nous invitons donc les lecteurs à exercer environs les médias la même vigilance qu'à l'égard de nos articles.

P.-F.V.

Sur son excellent site internet *Comptoirmaires.com*, M. Philippe Barraud publie un article intitulé «Le loup et les contribuables». Le journaliste nous y apprend que le canton du Valais a mobilisé cinquante personnes pendant près d'un mois pour tirer un loup qui posait problème. Pour se débarrasser de cet égoïste mouton, les autorités valaisannes auraient posté chaque jour une dizaine de tireurs à des endroits stratégiques.

M. Barraud conclut son texte par ces mots:

«Quel acharnement! On n'en ferait pas autant pour un terroriste.

Au moins les contribuables savent que leur argent va à des fins particulièrement utiles...»

Nous faisons remarquer à M. Barraud et à nos lecteurs que, s'il sert parfois à introduire de dangereux prédateurs, l'argent de nos impôts n'est jamais officiellement affecté à l'importation de terroristes. De plus, ce n'est pas défendre très寒iblement le loup face à l'opinion publique

LA NATION

Rédacteur responsable:

Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:

Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch

Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch
Imprimerie Beck, Lausanne

† Marianne Morel (1911-2006)

M^{me} Marianne Du Pasquier, de Concise, avait épousé un avocat fringant et bagarreur, M. Alphonse Morel. Au milieu de sa vie, celui-ci décida de devenir vigneron. Fidèle à sa promesse de mariage, elle le suivit dans les vignes de Valeyres, où il abattait chaque jour un travail phénoménal, et dans les chiffres rouges, que ses visées «vitivinicoles» originales – pour ne pas dire révolutionnaires – leur permettaient pour de longues années.

Deux semaines après leur installation dans cette grande maison, coloniale du côté est et bernoise du côté ouest, la première équipe de Valeyres débarqua. C'était en 1945. Il revenait à M^{me} Morel non seulement d'héberger, mais aussi de sustenter ces jeunes gens – se rendaient-ils compte qu'ils avaient à leur disposition l'une des meilleures cuisinières du monde? – MM. Ernest Jomini et Georges Perrin,

collaborateurs réguliers de *La Nation*, témoignent de la réussite de ce premier camp.

Il faut revenir sur la cuisine. Les innombrables personnes qui, au cours des cinquante premières années, ont participé à un camp de Valeyres ne peuvent sans saliver évoquer le lapin sans soucis, les barquettes au fromage, objet d'un concours de tous les dangers, ou l'*irish stew*, que M. Regamey prononçait «aristiou». Jusqu'à la fin de sa vie, et même si un stress excessif la contraignit d'arrêter les camps de Valeyres bien avant, elle aimait régaler sa famille et ses amis. Ses armoires, frigorifiques ou non, étaient toujours pleines à craquer de choses succulentes et l'on se prenait à souhaiter cette fameuse «bonne petite guerre» qui nous aurait contraints à soutenir un siège dans sa cuisine, dont nous serions ressortis dodus à craquer.

Laïcité discriminatoire

En l'occurrence, le Conseil fédéral estime que l'exigence de laïcité imposée aux futurs magistrats de la cour des comptes genevoise est contraire au droit fédéral, pour les deux principales raisons suivantes:

1. Le principe d'égalité a pour corollaire l'interdiction des discriminations (art. 8 al. 2 Cst. féd.). Réservé la cour des comptes aux laïques, c'est l'interdire aux ecclésiastiques. Comme cette interdiction n'est pas fondée, elle crée une discrimination.
2. La liberté religieuse est garantie non seulement par la Constitution fédérale (art. 15), mais aussi par des textes dits supérieurs (Convention européenne des droits de l'homme et Pacte des Nations unies). Ces mêmes textes fondamentaux garantissent aussi les droits politiques. Ces principes ne sont toutefois pas absolus: ils peuvent être restreints si l'intérêt public l'exige. En l'espèce, aucun intérêt public ne paraît justifier la disposition genevoise. Celle-ci viole

l'article 141 alinéa 3 nouveau de la Constitution genevoise pose problème. En voici la teneur:

Sont éligibles à la Cour des comptes les électeurs laïques, jouissant de leurs droits civiques et âgés de 27 ans accomplis. Les autres conditions d'éligibilité sont fixées par la loi.

Selon la Constitution fédérale, toute modification des constitutions cantonales doit obtenir la garantie de la Confédération, à condition qu'elle ne soit pas contraire au droit fédéral (art. 51 al. 2 Cst. féd.).

Revue de presse

Le retour de la morale

Les viols dans le milieu des adolescents, à Zurich et ailleurs, ont occupé une large place dans la presse. M^{me} Sophie Arnal, dans *L'Hebdo* du 23.11.2006 interroge sur ces «viols collectifs» M. Alain Herzog, pédopsychiatre au Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, à Lausanne. A la question de savoir quels conseils de prévention donner pour éviter la propagation de ces déliits, M. Herzog répond en conclusion:

[...] Toujours les mêmes: dire en toute occasion où est le bien, où est le mal, donner des valeurs morales, des interdits. Peut-être qu'ils les transgresseront, mais ce sera déjà un progrès: pour l'instant, ils ne voient pas où est le problème. [...]

Les slogans soixante-huitards clamiaient: «Il est interdit d'interdire». On en récolte les fruits. Maintenant on se remet à parler de bien et de mal, de morale et des transgressions. Combien de pédagogues et de psychologues chargés de l'éducation sexuelle vont devoir se recycler!

Lucidité

L'acceptation étiquetée, en votation fédérale, de l'euromilliard en faveur des

à la couleur de la robe du pasteur. Fortement atteinte dans sa santé, elle garda jusqu'à la fin une voix ferme et manifesterait sa volonté de vivre par une étonnante résistance physique.

Presque autant que M. Regamey, elle incarna le camp de Valeyres. Depuis 1995, date à laquelle elle décida qu'elle n'avait plus la force de nous reconvoi, le camp a passé par Denezy, puis Mézières, avant de se fixer à Valeyres. Nous y sommes bien, nous y avons des amis que nous nous réjouissons de revoir année après année. Le camp s'appelle toujours «de Valeyres», mais c'est, depuis onze ans, Valeyres-en-Exil. Et aujourd'hui, c'est Valeyres orphelin.

Nous partageons le deuil de ses enfants et petits-enfants, dont plus d'un est lié de près ou de loin à notre mouvement.

O. D.

Alphonse Morel se piquait d'aristotelisme. En doctrine, c'est certain, il était impeccabile. Mais il éprouvait parfois quelque peine à passer du réalisme à la réalité. En général, c'était M^{me} Morel qui assurait le passage.

Elle aimait rire, autant d'elle que des autres, elle prenait bien la moquerie et la relançait avec vigueur. Elle avait un rire explosif qui se terminait par de petits gloussements moqueurs, comme si elle continuait intérieurement et pour elle-même à déguster la plaisanterie.

C'était une de ces dames d'autrefois, qui était sortie dans le monde. Elle avait appris l'allemand en Allemagne et l'anglais en Ecosse. Elle aimait faire de la tapisserie, avait appris à jouer du piano et nous épatait par ses connaissances musicales.

Elle aimait aussi diriger. Elle donna son culte d'enterrement dans ses moindres détails, jusqu'à la musique et

mieux à leur place dans les Églises à proclamer l'Evangile, plutôt que de descendre dans les arènes politiques. Mais cette petite affaire constitutionnelle est révélatrice des paradoxes auxquels conduisent des principes poussés au terme de leur logique. La laïcité, présumée moderne et ouverte, devient contraire à l'égalité – valeur dite suprême – et donc discriminatoire!

A. ROCCHAT

Lézarde dans le dogme

On apprend dans la *FAO* du 27 octobre dernier que la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a décidé d'accorder la reconnaissance au niveau suisse des diplômes délivrés par la Haute école pédagogique (HEP) du Canton de Vaud. La procédure de reconnaissance avait été bloquée en juillet 2004 à la suite des problèmes d'organisation de la HEP, avant d'être relancée en décembre 2005.

Sur le fond, il n'est sans doute pas opportun que des ecclésiastiques siègent dans une cour des comptes. Ils sont constaté que: *Les différentes théories pédagogiques (enseignement frontal,*

behaviorisme, socio-constructivisme) sont présentées aux étudiants et étudiantes non comme des vérités absoluës, mais comme des outils à disposition qu'il/elles devront savoir utiliser à bon escient.

Si ce commentaire dit juste, les enseignants vaudois auraient donc le droit de mettre la transmission des connaissances, et non plus l'élève, au centre de leur préoccupation. C'est une avancée importante pour sortir du socio-constructivisme soixante-huitard de grand-papa.

C.

Le Coin du Ronchon

«.../ Bien sûr, ce n'est pas un triomphe, mais une nouvelle étape est franchie dans le chemin [...] du bilatéralisme. C'est là l'essentiel.

[...] Les plus fervents pro-européens doivent en convenir: le danger principal venait de l'image donnée par une Europe moins attrayante que jamais. La jeune femme qui draguait naguère la jeunesse est une quinquagénaire négligée. Elle a souffert des rebuffades francaise et néerlandaise; les chamailleries matérielles l'absorbent; sa vision baisse et, surtout, sa propension à tenir table ouverte pour des hôtes en trop grand nombre lui a fait prendre un bonpoint qui la handicape. Au point que ceux qui ont été contraints de rester dans l'antichambre acquièrent un mérite qu'ils n'avaient pas escompté [...]»

Vous avez aimé l'adhésion des pays de l'Est? Eh bien, vous adorerez celle de la Turquie, et celle de la Suisse devient chaque jour plus « inéluctable », comme l'a dit M. Deiss!

L'acceptation étiquetée, en votation fédérale, de l'euromilliard en faveur des

églises à leur place dans les Églises à proclamer l'Evangile, plutôt que de descendre dans les arènes politiques. Mais cette petite affaire constitutionnelle est révélatrice des paradoxes auxquels conduisent des principes poussés au terme de leur logique. La laïcité, présumée moderne et ouverte, devient contraire à l'égalité – valeur dite suprême – et donc discriminatoire!

A. ROCCHAT

«.../ Bien sûr, ce n'est pas un triomphe, mais une nouvelle étape est franchie dans le chemin [...] du bilatéralisme. C'est là l'essentiel.

[...] Les plus fervents pro-européens doivent en convenir: le danger principal venait de l'image donnée par une Europe moins attrayante que jamais. La jeune femme qui draguait naguère la jeunesse est une quinquagénaire négligée. Elle a souffert des rebuffades francaise et néerlandaise; les chamailleries matérielles l'absorbent; sa vision baisse et, surtout, sa propension à tenir table ouverte pour des hôtes en trop grand nombre lui a fait prendre un bonpoint qui la handicape. Au point que ceux qui ont été contraints de rester dans l'antichambre acquièrent un mérite qu'ils n'avaient pas escompté [...]»

Vous avez aimé l'adhésion des pays de l'Est? Eh bien, vous adorerez celle de la Turquie, et celle de la Suisse devient chaque jour plus « inéluctable », comme l'a dit M. Deiss!

L'acceptation étiquetée, en votation fédérale, de l'euromilliard en faveur des

églises à leur place dans les Églises à proclamer l'Evangile, plutôt que de descendre dans les arènes politiques.

LE RONCHON